



HARMONISER LES PRATIQUES D'AUDIT (1ère session)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

La réalisation d'audits internes au sein de l'organisme DGAL s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue portée par la démarche de management par la qualité. Il s'agit également d'une obligation prescrite par les règlements (UE) 882/2004 et 2017/625. Les audits internes doivent porter sur tous les domaines énoncés par ces règlements.

Cette formation est proposée aux auditeurs qualifiés et en cours de qualification pour harmoniser leurs pratiques et partager leurs expériences d'audit.

Pour rappel, la qualification d'auditeur est maintenue par la participation à au moins deux audits et le suivi d'une formation complémentaire en lien avec la pratique d'audit (dont cette formation) sur une période de 3 ans.

OBJECTIFS :

Améliorer l'identification et la rédaction des différents constats observés durant l'audit en s'appuyant sur les preuves collectées.

PUBLIC CONCERNE :

Auditeurs seniors et auditeurs en cours de qualification ayant suivi la formation initiale à l'audit.

CONTENU PROPOSE :

Rappel de la méthodologie de l'audit.

Travail en atelier à partir d'exemples sur l'identification des constats d'audit et leur rédaction : points forts, bonnes pratiques, points sensibles, non conformités et quelques éléments sur la rédaction des rapports d'audit.

INTERVENANTS :

Formateurs internes du MAA

DATES :

1ère session : 21 mars

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant

DUREE :

1 jour

LIEU :

DGAL, 251 rue de Vaugirard, Paris 15ème

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

12

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Florence DAGUET

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

CODE EPICEA :

177381